



La Réunion à ANUGA 2015

Offre d'accompagnement NEXA

LE SALON DE RÉFÉRENCE MONDIALE DANS LE DOMAINE DES SALONS AGROALIMENTAIRES GÉNÉRALISTES.

DU 10 AU 14 OCTOBRE 2015 - COLOGNE, ALLEMAGNE



La Réunion à ANUGA 2015

RÉFÉRENCE MONDIALE DANS LE DOMAINE DES SALONS AGROALIMENTAIRES GÉNÉRALISTES, ANUGA EST SEGMENTÉ EN 10 CATÉGORIES (GOURMETS, SURGELÉ, VIANDE, PRODUITS FRAIS, PRODUITS LAITIERS, BOULANGERIE ET BOISSONS CHAUDES, FILIÈRE BIO, BOISSONS, TRAITEUR ET DÉTAILLANT). C'EST UN LIEU OÙ SE CROISENT LES PROFESSIONNELS, LES NOUVELLES TENDANCES CULINAIRES ET LES NOUVEAUX MARCHÉS À CONQUÉRIR.

L'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, NEXA, propose aux entreprises réunionnaises d'exposer au salon ANUGA 2015, sur un stand collectif sous la bannière INVEST IN REUNION, intégré au Pavillon France.

Offre valable pour un maximum de 6 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.

LES OBJECTIFS

- Valoriser l'économie du territoire sur les secteurs du salon ainsi qu'au niveau global
- Valoriser les savoir-faire et compétences des entreprises réunionnaises
- Impulser la rencontre entre l'offre réunionnaise et la demande internationale

LE STAND

- Ecran commun à l'ensemble du stand
- Aménagement : comptoirs vitrés éclairés, chaises, étagère, vitrines hautes éclairées, présentoir à documents, corbeille à papier, spots
- Signalétique : affiches, kakémonos

LA DOCUMENTATION

- Fiches de valorisation en anglais et en allemand pour l'entreprise
- Jeu de cartes de visite territoriales en anglais et en allemand pour l'entreprise
- Documents de promotion économique du territoire en anglais et en allemand : guide de l'investisseur, brochures sectorielles, brochure salon
- Goodies



ANUGA en 2015, c'est :

- 155 000 visiteurs professionnels de 187 pays
- 6 800 exposants de 98 pays



La Réunion à ANUGA 2015



Offre d'accompagnement valable pour un minimum de 3 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés et éligibles à la mesure ACI *

Cette offre comprend :

- # Transport aérien
- # Hébergement (7 nuits)
- # Transferts éventuels sur place
- # Présence d'un interprète français / allemand durant toute l'opération
- # Droits d'inscription au salon Anuga 2015
- # Stations de travail sur l'espace INVEST IN REUNION
- # Package « Fiches entreprise et cartes de visites territoriales »
- # Package « Documents de promotion économique du territoire »

*L'ACI (Actions Collectives à l'International) est une aide du

Conseil régional pour les PME au sens de l'annexe 1 du règlement général d'exemption par catégorie (CE n° 800-2008 du 06/08/2008) dont le siège social est ou sera situé à La Réunion ; ne sont pas éligibles les entreprises dans les secteurs des professions libérales, du commerce et des services financiers ainsi que les entreprises en difficulté.



3 950 € TTC MAX** **

** Montant qui correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer au maximum. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.

Pour plus d'information, contacter le service Marketing Territorial de NEXA :
02 62 37 38 07
severine.latchoumaya@nexa.re



La Réunion à ANUGA 2015



FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement signé :

La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.

VOTRE ENTREPRISE

IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

ACTIVITÉ

- Description de l'offre, de la stratégie d'entreprise, notamment à l'export

VOTRE PARTICIPATION AU SALON*

OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation à INTERSOLAR 2015
- Les produits et/ou services que vous souhaitez y vendre

VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite
nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet
- Texte commercial pour la fiche entreprise
minimum de 250 mots et maximum de 400 mots
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise
projet, produits, dirigeant

* Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

Je soussigné

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de € TTC.

Date, signature et cachet :



La Réunion à ANUGA 2015

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

Confirmation de l'inscription

Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ». Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

Participation aux délégations INVEST IN REUNION

Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat.

Article 4

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand
- d'expliciter la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

Éléments transmis et réalisés dans le cadre de l'opération

Article 5

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

Article 6

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

Article 7

Dans le cadre exclusif des opérations menée par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.



Date, signature et cachet :





invest *in*
REUNION

